

ASSOCIATION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



RAPPORT ANNUEL 2014



ASSOCIATION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Créée en 1956, l'ACA a pour but, à l'exclusion de toute activité commerciale, la protection et le développement des intérêts professionnels, l'étude des problèmes intéressant ses membres ainsi que l'amélioration des services offerts au public. L'ACA cherche à établir un contact permanent entre les compagnies d'assurances et de réassurances, de manière à faciliter l'examen de toutes les questions pouvant intéresser leurs activités. Elle vise aussi à étudier les questions législatives, contentieuses, administratives, techniques, commerciales, financières, sociales et fiscales présentant de l'intérêt pour la profession.

SOMMAIRE

MOT DO PRESIDENT	2
MOT DE L'ADMINISTRATEUR-DELEGUE	3
LE RENOUVEAU AU SEIN DE L'ACA	4
L'ACA INSURANCE DAY 2014	7
LA VIE DES COMMISSIONS	10
LES RELATIONS AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS	16
LES CONFERENCES ET EVENEMENTS DE L'ACA	23
LES MISSIONS DE PROMOTION ORGANISEES PAR LFF	25
ANNEXES:	
L'ASSOCIATION EN 2014	28
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION L'HONORARIAT LE BUREAU DE L'ACA LE COMITE DE DIRECTION L'ASSISTANCE AU COMITE DE DIRECTION LE BUREAU LUXEMBOURGEOIS ET LE FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILE	28 30 31 31 32 33
LES MEMBRES DE L'ACA	34
LES MEMBRES EFFECTIFS NON-VIE LES MEMBRES EFFECTIFS VIE LES MEMBRES EFFECTIFS REASSURANCE LES MEMBRES ASSOCIES	35 37 40 41
IMPRESSIONS DE L'ACA INSURANCE DAY 2014	43

MOT DU PRÉSIDENT



MARC LAUER PRÉSIDENT DE L'ACA CEO, GROUPE FOYER

L'exercice 2014 a été une bonne année pour les assureurs et réassureurs luxembourgeois.

Avant tout, je tiens à souligner la bonne performance commerciale de nos entreprises d'assurances, qui ont souscrit plus de 26 milliards d'euros de primes. Ceci a généré une progression de 18.8% de l'encaissement. toutes branches confondues, par rapport à 2013.

montant des provisions techniques, qui représentent les engagements contractuels des assureurs à l'égard de leurs clients, dépasse quant à lui les 136 milliards d'euros, en hausse de 15,4% par rapport à 2013. Enfin, Les résultats cumulés du secteur atteignent de plus de 400 millions d'euros et les bénéfices affichent une progression de 20% par rapport à 2013.

Si ce constat est globalement réjouissant, les perspectives pour les années à venir sont plus mitigées, et ce à plusieurs égards.

Je pense tout d'abord à l'environnement conjoncturel et financier particulièrement tendu. En effet, les taux d'intérêts ont atteint un niveau plancher record qui risque de perdurer encore quelques années. Cet élément est source de grandes difficultés pour les assureurs Vie, qui souhaitent maintenir des rendements attractifs pour leurs produits d'épargne.

Par ailleurs, le monde de l'assurance doit actuellement faire face à la vague, ou plutôt devrais-je dire au ≪ tsunami ≫ réglementaire qui s'abat sur la profession. Solvabilité II, MIFID, IMD2, PRIPS sont autant d'initiatives réglementaires européennes dont le but premier est d'améliorer la protection consommateur. Toutefois, sans remettre en cause le bien-fondé de cet objectif, il est important de préciser que ces dispositions engendreront pour les compagnies d'énormes frais de mise en conformité.

Ensuite, la tension fiscale se fait de plus en plus pressante sur les assureurs. L'augmentation de la TVA et des taxes pour le financement des services de secours risquent, à terme, d'augmenter de 15 millions d'euros la charge fiscale imposée au secteur. Ceci est d'autant plus regrettable que le gouvernement s'était engagé à maintenir, pour les entreprises, une charge fiscale constante.

Si cela ne suffisait pas, j'ajouterai que, bien qu'ayant reçu un accueil très favorable de la part du secteur, les dispositions relatives à l'échange automatique d'informations entre autorités fiscales entraîneront elles aussi des coûts supplémentaires pour les compagnies.

Enfin, je me dois de dénoncer toutes les petites et grandes entraves à la libre prestation de services que certains États membres se font un plaisir d'imaginer. En se comportant de la sorte, ces États agissent en infraction non seulement avec l'esprit, mais aussi la lettre des Traités communautaires signés. Et tout cela, sans que la Commission Européenne ne semble s'en émouvoir outre mesure...

Pour affronter chacun de ces défis, l'ACA s'efforce d'analyser objectivement les problématiques et de faire naître, dans la mesure du possible, un consensus et une position commune entre ses membres, qu'elle défend ensuite auprès des autorités locales et internationales. Cette activité de lobbying n'est possible que grâce au travail et à l'implication des différentes commissions de l'ACA pour la cause commune de ses membres, et grâce aux efforts de Marc Hengen, Christian Eilert et de leur équipe. Je tiens à les remercier pour leur dévouement.

MOT DE L'ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ



MARC HENGEN ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUE DE L'ACA

L'année 2014 était une année charnière pour l'ACA. Vous trouverez les dossiers, sujets et projets traités dans le présent rapport.

A l'occasion d'une assemblée extraordinaire en mars 2014 les membres de l'ACA ont en effet décidé d'étendre l'objet associatif aux activités réassurance. L'ACA est désormais aussi ouverte aux associations professionnelles représentant les intérêts des PSA, aux gestionnaires d'entreprises de réassurances et aux autres professionnels agréés ou autorisés par le Commissariat aux Assurances à faire de la sous-traitance pour les entreprises d'assurances ou de réassurances.

décision Cette importante augmente représentativité de l'ACA et est en alignement avec la prochaine entrée en vigueur d'une réglementation commune aux entreprises d'assurance directe et de réassurance - Solvabilité 2.

Au même moment la gouvernance de l'ACA a été réformée pour donner davantage d'autonomie et de pouvoir d'initiative aux 4 nouvelles commissions d'assurances créées. Le travail du d'administration et des 4 commissions d'assurance est appuyé par 34 groupes de travail qui ont siégé en tout 78 fois en 2014.

Au même moment de ces changements importants nous avons également présenté un logo ACA modernisé.

L'ACA a également participé activement à plusieurs missions de promotion de la place financière organisées par Luxembourg for Finance.



LE RENOUVEAU AU SEIN DE L'ACA

NOUVEAUX STATUTS ET REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'ACA en date du 20 mars 2014 a adopté à l'unanimité les nouveaux statuts et un nouveau règlement d'ordre intérieur.

L'objet social de l'ACA inclut depuis cette date également le secteur de la réassurance.

En regroupant la défense des intérêts des assureurs et des réassureurs au sein d'une même association, la représentativité de l'ACA a été renforcée de même que son poids à l'égard de ses interlocuteurs (Gouvernement, autorité de contrôle, autres administrations, autres associations professionnelles). En parallèle, l'ACA s'est également ouverte aux associations professionnelles représentant les intérêts des professionnels du secteur d'assurance (PSA) ainsi qu'aux professionnels du secteur financier (PSF).



NOUVELLE GOUVERNANCE

Afin d'optimiser son organisation, d'augmenter son efficacité et d'améliorer le flux d'informations avec ses membres, l'ACA s'est dotée d'une nouvelle gouvernance.

Dans cette optique, 4 Commissions Statutaires ont été créées représentant les 4 marchés d'activité de ses membres. Ces Commissions Statutaires se composent des directeurs des entreprises actives dans le domaine considéré. Elles procèdent à des échanges de vues sur les orientations stratégiques du marché concerné et elles proposent au Conseil d'Administration des prises de position ou des actions.

A la tête de chaque Commission Statutaire figurent un Président et un Vice-Président élus par les membres qui la constituent. Le Président d'une Commission Statutaire fait partie du Conseil d'Administration de l'ACA, le Vice-Président devenant Administrateur suppléant.

Commission Marché Local :

• Président : M. Pit HENTGEN

• Vice-Présidente : Mme Marie-Hélène

MASSARD

• Commission Internationale Vie:

Président : M. Fabrice SAUVIGNONVice-Président : M. Claude MARX

Commission Internationale Non-Vie :

Président : M. Martial de CALBIACVice-Président : M. Pascal HERRMANN

Commission Réassurance :

 Président : à désigner (démission de M. Philip ASPDEN)

 Vice-Président : à désigner (démission de Mme Marleen VAN MALDEREN)

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET NOUVELLE PRESIDENCE

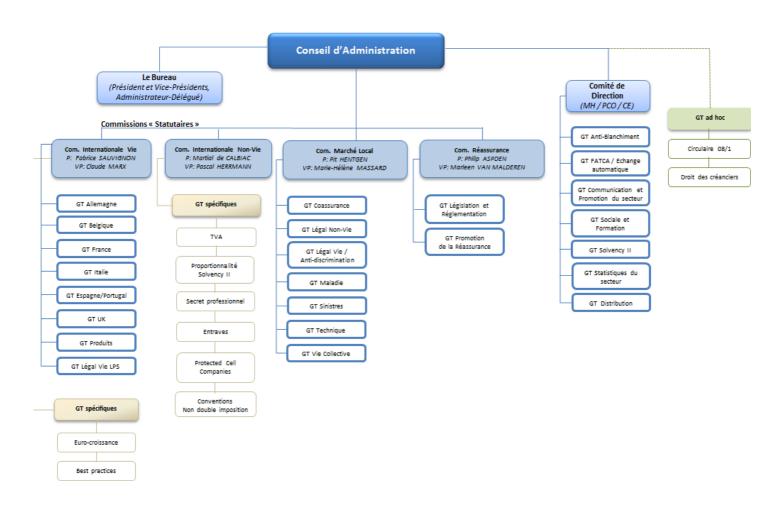
Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire, le nouveau d'Administration se compose Administrateurs (dont les Présidents des 4 Commissions Statutaires).

M. Marc LAUER a succédé comme Président pour un mandat de 2 ans à M. Pit HENTGEN.

Mme Marie-Hélène MASSARD et M. Pit HENTGEN ont été nommés Vice-Présidents de l'ACA également pour une durée de 2 ans.



NOUVEL ORGANIGRAMME



NOUVELLE IDENTITE VISUELLE

A l'occasion de l'extension de son objet social, l'ACA s'est donnée une nouvelle identité visuelle.

Le nouveau logo de l'ACA se veut résolument moderne et dynamique pour refléter les changements et traduit visuellement la volonté de l'ACA de sous-tendre à une nouvelle stratégie de communication encore plus professionnelle.



DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

L'ACA INSURANCE DAY 2014

ACA Insurance Day

SEANCE EN JOURNEE

Le 2ième ACA Insurance Day qui a eu lieu le 13 novembre 2014 s'est de nouveau révélé comme événement phare secteur d'assurance luxembourgeois et comme plateforme idéale favorisant l'échange sur des sujets d'actualité intéressant les professionnels de l'assurance.

Le programme de la journée auguel ont participé quelque 320 personnes, était placé sous le thème: «L'assurance-vie luxembourgeoise: une nouvelle ère?».



Le 1er panel était consacré à l'assurance-vie en tant qu'outil de structuration. Les débats enrichissants et ouverts ont confirmé que l'assurance-vie constitue le vecteur idéal pour offrir une solution de gestion patrimoniale de pointe et taillée sur mesure pour une clientèle désormais plus fortunée, sophistiquée, internationale et mobile.

Une première breakout session portait sur l'échange automatique d'informations et présentait les défis et opportunités de cette nouvelle donne pour le secteur d'assurance luxembourgeois. Si la voie résolue vers la pleine transparence fiscale ne peut qu'améliorer l'image de la place et s'avèrer propice pour attirer une clientèle de type « ultra high net worth individuals », la mise en conformité s'annonce onéreuse (environ 45 millions pour le secteur). S'y ajoute que le calendrier doit être qualifié de serré d'autant plus que les contrats d'assurance sont souvent plus complexes que les produits bancaires.



(d.g.à.d. M. Claude MARX, M. Alain HONDEQUIN, M. Christian EILERT, M. Nicolas LIMBOURG, M. Sébastien VEYNAND, Me Christian KREMER)

Une deuxième breakout session traitait du « Freeport Luxembourg ». L'infrastructure ultramoderne et hautement sécurisée du tout récent « Freeport Luxembourg » n'a pas d'équivalent dans le monde. Le Freeport répond à des besoins spécifiques d'une clientèle fortunée intéressée par une certaine classe d'actifs qualifiés de « emotional assets » ou de « passion investments » (tels que les œuvre d'art, les grands vins, les voitures de collection, les bijoux, les métaux précieux…).

Il génère des opportunités pour le développement de produits d'assurance innovants à plusieurs égards comme notamment au niveau de:

- assurance de l'actif lui-même et de son titre de propriété;
- · assurance lorsque l'actif est un objet donné en garantie;
- produits d'assurance-vie liés aux biens de valeur.



Le 2ième panel de l'après-midi thématisait le «business model du futur» de l'assurance-vie luxembourgeoise.



L'inflation réglementaire et les coûts associés à la mise en place de plus en plus fréquente de barrières protectionnistes par certains Etats ainsi que la pression croissante sur les marges des assureurs-vie constituent des défis considérables. Pour continuer à prospérer, l'assurance-vie luxembourgeoise doit notamment oeuvrer sur les axes suivants:

- assurer le niveau de protection des avoirs des clients;
- garantir un large choix en matière d'actifs éligibles;
- proposer une offre adaptée et performante à une clientèle plus exigeante et à mobilité géographique accrue;
- explorer de nouveaux marchés (hors UE);
- nouer des partenariats « win win » avec le monde de la banque privée;
- garder un secret professionnel non fiscal.



(d.g.à.d. M. Claude WIRION, M. Marc HENGEN, M. Xavier NEVEZ, M. Fabrice SAUVIGNON, M. Paul NEYENS, Me Pit RECKINGER)

SEANCE ACADEMIQUE

Lors de la séance académique de la soirée à laquelle quelque 650 convives ont assisté, le Président de l'ACA, M. Marc LAUER, a relevé que le secteur de l'assurance se porte plutôt bien malgré une conjoncture stagnante, tout en rappelant les nombreux et sérieux défis qui l'attendent.



(M. Marc LAUER)

Il a profité de l'occasion pour rendre un vibrant hommage et exprimer la profonde gratitude de tout le secteur à M. Victor ROD qui partira en retraite le 01.01.2015 et qui a été à la tête de l'autorité de contrôle pendant 35 ans. Il l'a qualifié de « père spirituel » de l'assurance et a loué en particulier sa rigueur et son pragmatisme.



(d.g.à.d. M. Victor ROD, Mme Marie-Hélène MASSARD)

Le Ministre des Finances M. Pierre GRAMEGNA s'est ioint à ces félicitations appuyées et a mis en exerque le rôle prépondérant de M. ROD dans le développement du secteur qui d'embryonnaire a réussi à se hisser à la 12ième place du marché de l'assurance en Europe et au 22e rang mondial. Il a assuré au secteur le soutien du Gouvernement pour une transposition aussi fidèle que possible des directives selon le postulat « toute la directive et rien que la directive ».



(M. Pierre GRAMEGNA)

Le « key note speaker » de la soirée, le Professeur Bruno COLMANT, a tenu un exposé captivant sur le phénomène de la déflation en économie. Il a soutenu que suite à la crise des subprimes, médicamentation de l'austérité constitue une erreur, car elle entraîne une contraction économique et n'aboutit pas à une relance de la conjoncture. Il est d'avis que « les responsables politiques ont agi en politiciens et non en bon économistes » et leur conseille de « relire KEYNES ».





(M. Marc HENGEN)

M. Marc HENGEN remercie les orateurs de la séance académique pour leurs interventions intéressantes et invite l'auditorium à passer au cocktail dînatoire.



(d.q.à.d. M. Marc HENGEN, M. Pierre GRAMEGNA, Mme Isabelle GOUBIN, M. Victor ROD, M. Marc LAUER)

L'ACA Insurance Day s'est clôturé dans la bonne humeur autour d'un cocktail dînatoire.



LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION INTERNATIONALE VIE

La Commission Internationale Vie (CIV) est en charge du suivi régulier des évolutions légales, réglementaires et fiscales qui interviennent sur les marchés étrangers et constitue de ce fait une plateforme utile et importante pour les compagnies membres opérant en libre prestation de services dans le domaine de l'assurance-vie.

Au cours de la période sous revue, la CIV s'est notamment penchée sur les sujets suivants :

- Révision de la LC 08/1;
- Protection des avoirs des clients;
- Echange automatique d'informations;
- TVA sur frais de gestion;
- BEPS Action Plan 7;
- Solvabilité II;
- IMD / PRIIPs;
- Loi belge sur le contrat d'assurance du 4 avril 2014.

En outre, y ont été présentés les travaux des différents Groupes de travail géographiques (Belgique, France, Italie,...), qui se sont réunis à des intervalles réguliers pour y analyser les conséquences pour le secteur d'assurance-vie LPS des principaux changements légaux et fiscaux intervenus sur ces différents marchés.

CIV Offsite Meeting (10 octobre 2014):

Suite à l'engouement qu'avait rencontré la 1ère édition du CIV Offsite Meeting tenu en octobre 2013, notamment en raison des échanges fructueux entre assureurs-vie en ce qui concerne les enjeux stratégiques du secteur, l'ACA a mis sur pieds un 2ème CIV Offsite Meeting. A cette occasion les dirigeants ont de nouveau eu l'occasion de s'échanger ouvertement sur les dossiers d'actualité ainsi que sur les orientations futures du secteur.

L'agenda fut complété par une présentation de KPMG Luxembourg sur l'échange automatique d'informations, par une entrevue avec le Private Banking Group de l'ABBL (en présence de M. Luc RODESCH, M. Alain HONDEQUIN et M. Olivier DE JAMBLINNE) ainsi que par une intervention du Deputy CEO de Luxembourg for Finance (LfF) qui portait sur les missions financières et économiques de LfF en 2015.

GT Géographiques

GT Belgique

Le GT Belgique a notamment traité des sujets suivants :

- Loi Twin Peaks II;
- Arrêté royal du 21 février 2014 relatif à l'intermédiation en assurances et en réassurances et à la distribution d'assurances;
- Arrêté royal du 21 février relatif aux modalités d'application au secteur des assurances des articles 27 et 28bis de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux autres services financiers;
- Arrêté royal du 21 février 2014 relatif aux règles de conduite et aux règles relatives à la gestion des conflits d'intérêts en ce qui concerne le secteur des assurances;
- Arrêté royal « Publicité »;
- Loi du 4 avril 2014 relative aux assurances : liste limitative des actifs éligibles;
- Prélèvement des frais de gestion.

GT France

Le GT France a notamment procédé à l'analyse des sujets d'actualité suivants :

- Droit de renonciation;
- Contrat d'assurance-vie Euro-croissance;
- Contrat vie génération : projet de décret sur les modalités de mise en oeuvre;
- Proposition de loi relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance-vie en déshérence.

GT Italie

Le GT Italie s'est notamment penché sur :

- Circulaire de l'administration fiscale n.19/E du 27 juin 2014;
- Voluntary Disclosure : régularisation fiscale pour les contribuables italiens;
- Augmentation des droits de mutation.

GT Espagne/Portugal

Ce GT a été nouvellement créé en 2014. Le premier échange de vues servait à identifier les différents sujets sur lesquels le GT sera amené à travailler.

- ► Marché espagnol:
 - contrats d'assurance de type multisupport et de type fonds interne dédié;
 - désignation d'un représentant fiscal en Espagne;
 - déclaration au registre des contrats d'assurance.
- ► Marché portugais :
 - statut de résident non habituel;
 - traitement du rachat d'une police d'assurance souscrite par un résident portugais.

GT spécifiques

GT Euro-croissance

Le GT Euro-croissance s'est penché sur :

- Contrat d'assurance-vie Euro-croissance;
- Contrat vie génération.

GT Best Practices

Le GT Best Practices s'est penché sur :

• Projet de charte des bonnes pratiques 2.0

COMMISSION INTERNATIONALE NON-VIE

La Commission Internationale Non-Vie (CINV) a été créée suite à la modification des statuts de l'ACA et s'inscrit dans le cadre de la nouvelle gouvernance au sein de l'association afin de donner une plateforme d'échange et de suivi aux compagnies membres opérant dans le créneau de la LPS non-vie.

La Commission Internationale Non-Vie a notamment traité des sujets suivants :

- Etat des conventions de non-double imposition;
- Secret de l'assurance pour les compagnies non-vie;
- Protected Cell Companies (PCC);
- TVA sur opérations d'assurances;
- Projet de loi sur le secteur d'assurance (transposition de la directive Solvabilité II en droit national);
- BEPS Action Plan 7;
- Application du principe de proportionnalité en matière de reporting Solvabilité II.

COMMISSION MARCHE LOCAL

La Commission Marché Local est en charge du suivi régulier des évolutions légales, réglementaires et fiscales qui interviennent sur le marché luxembourgeois et constitue de ce fait une plateforme utile pour les compagnies membres actives sur le marché domestique.

GT Coassurance

Le GT Coassurance a notamment traité du sujet suivant :

• Apurement des comptes entre compagnies.

GT Légal Vie / Anti-Discrimination

Le Groupe de travail s'est notamment penché sur la problématique suivante :

 Réponse au courrier du Centre pour l'Egalité de Traitement concernant l'accès à une assurance maladie.

GT Maladie

Les sujets suivants ont été traités au sein du GT Maladie :

- Entrevue avec le Ministère de la Santé (présentation du secteur de l'assurance maladie privée);
- Future introduction d'un système d'indemnisation de l'aléa thérapeuthique.

GT Sinistres

Le GT Sinistres a notamment traité les sujets suivants :

- Projet de charte de bonnes pratiques avec les fédérations des garagistes et carrossiers;
- Circulaire 14/1 du Commissariat aux Assurances relative au traitement des réclamations;
- Projet de réglement grand-ducal modifiant le Code de la Route (nouvelles règles relatives au contrôle technique);
- Communiqué de presse relatif aux intempéries du 06.07.2014;
- Fraude à l'assurance;
- Facturation de la part de l'Administration des Ponts et Chaussées de frais d'intervention en l'absence de tout dégât matériel aux infrastructures routières

GT Technique

Le GT Technique s'est focalisé prioritairement sur :

• Examen des statistiques non-vie.

GT Vie Collective

Le sujet suivant a été abordé au sein du GT:

 Circulaire de l'Administration des Contributions directes en date du 25.03.2014 relative à la fiscalité des régimes RCP limitant l'accès des mandataires sociaux aux régimes RCP.

COMMISSION REASSURANCE

Suite à la modification des statuts et à l'extension de l'objet social de l'association, l'ACA inclut désormais également le secteur de la réassurance. Une Commission Statutaire dédiée à l'activité de réassurance a ainsi été mise en place en vue de traiter les sujets d'intérêt commun relevant du segment de l'activité de réassurance.

La Commission Réassurance est aussi bien ouverte aux entreprises de réassurance classiques qu'aux sociétés de réassurance captives.

Courant 2014, la Commission Réassurance a décidé de créer deux groupes de travail spécifiques à savoir :

GT Législation et Réglementation

Proposition de sujets:

- Solvabilité II : principe de proportionnalité pour les captives;
- Direct writing captives;
- Protected Cell Companies (PCC);
- Special Purpose Vehicles (SPV).

GT Promotion

• Promotion de la réassurance.

AUTRES GROUPES DE TRAVAIL (DEPENDANT DU COMITE DE DIRECTION)

GT Anti-Blanchiment

La thématique suivante a notamment été traitée :

 Règlement du Commissariat aux Assurances n.13/01 du 23 décembre 2013 relatif à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme.

GT Communication et Promotion du secteur

Le GT s'est penché sur :

- la préparation et le suivi des missions économiques et financières organisées par LfF en 2014 auxquelles l'ACA et ses membres ont participé;
- la préparation et le suivi de l'ACA Insurance Day 2014

GT Statistiques du secteur

Le GT a notamment traité le sujet suivant :

- Analyse des besoins par marché;
- Etoffement des données collectées sur le marché de la Vie LPS.

GT FATCA / Echange automatique

Le GT a traité les sujets suivants :

- Elaboration et présentation des « ACA FATCA Guidelines » du secteur;
- Analyse des FATCA Final Regulations, de l'IGA signé entre le Luxembourg et les Etats-Unis, du CRS Model et de la DAC2.

GT Distribution

Le GT Distribution s'est focalisé sur les 2 sujets suivants:

- IMD 1.5 / 2.0;
- PRIIP's.

GT Social et Formation

Le GT Social et Formation s'est notamment penché sur :

 Résiliation de la Convention collective des salariés d'assurance par l'ACA et les syndicats. Les négociations pour une nouvelle Convention Collective sont actuellement en cours.

LES RELATIONS AVEC D'AUTRES

ORGANISATIONS



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS





Le Ministre des Finances a créé début 2010 le <u>Haut</u> <u>Comité de la Place Financière</u>. Cet organe est placé sous la présidence du Ministre des Finances, M. Pierre GRAMEGNA. L'ACA y est représentée par M. Marc LAUER et M. Marc HENGEN. Les travaux du HCPF portent principalement sur de nouvelles lignes de développement de la place financière tout en préservant et en améliorant si possible l'existant qui constitue le fondement pour de nouveaux axes de développement stratégique. A ce niveau, l'ACA a notamment présenté des recommandations visant à maintenir, voire à renforcer, l'avantage compétitif de l'assurance-vie luxembourgeoise commercialisée en libre prestation de services.

En outre, l'ACA participe activement dans les groupes de travails suivants:

- Groupe Assurance-vie (présidé par M. Marc LAUER);
- Groupe Banque Privée (M. Claude MARX);
- Groupe Entraves à la Libre Prestation de Services (M. Christian EILERT);
- Groupe Pensions (présidé par M. Pit HENTGEN);
- Groupe Réassurance (présidé par M. Marc HENGEN).

Le <u>Commissariat aux Assurances</u> est un établissement public autonome, placé sous l'autorité du Ministre des Finances. Le Commissariat aux Assurances est chargé de la surveillance prudentielle du secteur de l'assurance et de la réassurance luxembourgeois ainsi que des intermédiaires d'assurances.

Le Comité de Direction du CAA était composé de M. Victor ROD, Président du Comité de Direction, de M. Claude WIRION et de Mme Annick FELTEN. Suite au départ à la retraite de M. Victor ROD, le Comité de Direction est présidé par M. Claude WIRION depuis le 1er janvier 2015.

L'ACA a participé aux travaux des Comités techniques du Commissariat aux Assurances suivants:

- · Comité technique Solvabilité II;
- Comité technique RC AUTOS;
- Comité technique Comptabilité et Reporting;
- Comité technique Anti-Blanchiment;
- Comité technique Vie;
- Comité technique PSA;
- Comité technique Intermédiaires.

... Le rassemblement des efforts entre les établissements publics et les associations professionneles garantit une promotion efficace de la place financière à l'étranger. L'ACA se veut déterminée dans l'accomplissement de missions financières et l'amplification de messages promotionnels ...



NOS PARTENAIRES PROMOTIONNELS



<u>PROFIL</u> (Fédération des professionnels du secteur financier) a été créée à l'initiative des associations professionnelles relevant du secteur financier luxembourgeois. Son but prioritaire consiste à intensifier la promotion de l'image de la place financière à travers une démarche structurée et professionnelle.

L'association réunit les représentants du secteur bancaire, des assureurs, des fonds d'investissement, des gestionnaires de fortunes, des domiciliataires de sociétés, des avocats, des experts-comptables, des réviseurs d'entreprises ainsi que des activités auxiliaires.

Pour soutenir davantage les efforts de promotion vers l'extérieur et assurer une politique de communication coordonnée et structurée sur la place financière, l'Etat luxembourgeois et PROFIL ont conclu un partenariat public-privé sous la dénomination Luxembourg for Finance (LfF).

Lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2014, M. Marc LAUER a été nommé Président de PROFIL. M. Marc HENGEN y siège pour le compte de l'ACA. En outre, M. Christian EILERT a été désigné commissaire aux comptes.



L'agence <u>Luxembourg for Finance</u> (LfF) a été créée au 1er janvier 2008 sous forme de partenariat public-privé et est présidée par le Ministre des Finances, M. Pierre GRAMEGNA.

LfF a ainsi de multiples tâches englobant:

- la présentation des structures et des avantages de la place financière luxembourgeoise;
- l'organisation de séminaires internationaux et la participation à des foires renommées;
- l'entretien de contacts avec les « opinion leaders » des médias internationaux;
- la communication de la diversité des carrières offertes par le secteur financier;
- l'émission régulière de brochures et de documentation sur les produits et services de la place et sur leur cadre légal, réglementaire et fiscal.

L'ACA a participé à diverses missions économiques et financières organisées par Luxembourg for Finance en 2014, notamment à Monaco, en Pologne, en Asie et à Milan.

M. Marc HENGEN et M. Christian EILERT ont participé à différents "Press Meetings" avec des journalistes internationaux pour y défendre les intérêts du secteur.

L'ACA participe à l'Assemblée Générale de Luxembourg for Finance via M. Marc LAUER.

NOS PARTENAIRES INTERNATIONAUX



<u>Insurance</u> <u>Europe</u>, nommé dans le passé le Comité Européen des Assurances (CEA), est la fédération des associations nationales d'entreprises d'assurances et de réassurance en Europe. Insurance Europe a pour objectif de représenter les intérêts communs des assureurs européens et de promouvoir et défendre leurs positions auprès des instances européennes.

Au cours de la période revue, Insurance Europe s'est notamment penchée sur les problématiques suivantes .

- Block Exemption Regulation;
- Solvabilité II;
- Data Protection;
- Financial Transaction Tax (FTT);
- Pensions IORP;
- PRIIP's:
- IMD 2:
- Taxation;
- Risque systémique.

L'ACA est représentée dans le Comité Exécutif par M. Marc HENGEN, membre effectif et par M. Christian EILERT, membre suppléant.

En outre, l'ACA participe aux travaux des Comités suivants:

- Comité "Personal Insurance";
- · Comité "Economics & Finance";
- Comité "Conduct of Business";
- · Comité "General Insurance".



... Le Luxembourg a été retenu parmi plusieurs candidatures pour organiser l'Assemblée Générale d'Insurance Europe en date du 26 mai 2015 ainsi que la 7ème Conférence Internationale d'Assurance qui se tiendra le 27 mai 2015 dans les locaux du Centre de Conférences à Luxembourg-Kirchberg ...



L'<u>Union des Entreprises Luxembourgeoises</u> (UEL) est l'organisation regroupant le patronat luxembourgeois qui représente de par ses membres, en l'occurrence les organisations et chambres professionnelles patronales, l'intégralité des entreprises du secteur privé à l'exception de celles relevant du secteur primaire.

Au cours de la période sous revue, l'UEL a notamment travaillé sur les dossiers suivants :

- Mutualité des Employeurs ;
- Fonds de Compensation ;
- financement de l'assurance maladie ;
- retraite anticipée ;
- préparation des réunions tripartites ;
- entrevue bilatérales avec le Gouvernement ;
- fiscalité (frontaliers belges);
- emploi et relations de travail (temps partiel, CET, formation professionnelle continue,...).

L'ACA est représentée au Conseil d'Administration de l'UEL par son Président, M. Marc LAUER, tandis que l'Administrateur-Délégué de l'ACA, M. Marc HENGEN siège au Comité exécutif.

Les membres du Comité de Direction de l'ACA participent à différents groupes de travail au sein de l'UEL, dont notamment :

- GT Concurrence (M. Paul-Charles ORIGER);
- GT Affaires économiques (M. Christian EILERT);
- GT Emploi Relations de travail (M. Marc HENGEN);
- GT Sécurité Sociale (M. Marc HENGEN);
- Plateforme Affaires européennes (M. Christian EILERT).



La <u>Chambre de Commerce</u> est une institution de droit public, regroupant toutes les entreprises, hormis l'agriculture et l'artisanat, qui disposent de leur propre chambre professionnelle. La Chambre de Commerce conçoit sa raison d'être dans la défense des intérêts des entreprises luxembourgeoises qui la constituent.

Au Grand-Duché de Luxembourg, l'affiliation à la Chambre de Commerce est obligatoire pour toutes les personnes physiques et les sociétés commerciales ainsi que les succursales de sociétés étrangères établies au Luxembourg et exerçant une activité commerciale, financière ou industrielle.

Le secteur des assurances est représenté à l'Assemblée Plénière de la Chambre de Commerce par M. Pit HENTGEN, membre effectif et par M. Marc LAUER, membre suppléant.



Le <u>Conseil Economique et Social</u> (CES) est l'institution consultative centrale et permanente du Gouvernement en matière d'orientation économique et sociale. Il est l'enceinte du dialogue social et de la concertation socioprofessionnelle au plan national et supranational sur les problèmes économiques, sociaux et financiers, auxquels il s'agit de trouver des solutions consensuelles. Il remplit un rôle important de prospective et de catalyseur d'idées.

L'ACA est représentée au sein du CES par M. Marc HENGEN, membre effectif et par M. Paul-Charles ORIGER, membre suppléant. M. Christian EILERT est membre de la Sous-Commission « Finances » qui a émis en date du 6 juin 2014 un avis sur les perspectives économiques sectorielles à moyen et long terme dans une optique de durabilité.



La <u>Mutualité des Employeurs</u> est l'institution de la sécurité sociale créée par la loi du 13 mai 2008 portant introduction d'un statut salarié unique. Elle est opérationnelle depuis le 1er janvier 2009.

La Mutualité a pour objet de prémunir les employeurs contre le coût financier que représente la continuation du paiement des salaires aux travailleurs (Lohnfortzahlung) frappés d'une incapacité de travail, obligation patronale dont bénéficient l'ensemble des salariés selon la loi du 13 mai 2008.

L'ACA est représentée au Conseil d'Administration par M. Marc HENGEN, membre effectif et par M. Christian EILERT, membre suppléant.



L'<u>Institut</u> National pour le Développement durable pour la Responsabilité sociale des entreprises (INDR) a été fondé en 2007 par les organisations patronales membres de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL).

L'INDR a pour objet de promouvoir dans le cadre de l'engagement durable, le concept de la responsabilité sociale et sociétale des entreprises (RSE).

L'ACA est représentée au Conseil d'Administration de l'INDR par son Président et son Administrateur-Délégué.



L'a.s.b.l. <u>XBRL Luxembourg</u>, constituée en 2007, a comme objectif principal de promouvoir et de développer le standard technique XBRL, en particulier dans les reportings financiers.

L'ACA est représentée au Conseil d'Administration d'XBRL par M. Christian EILERT, membre effectif et par M. Paul-Charles ORIGER, membre suppléant.



La mise en place d'une instance de médiation, en l'occurence le <u>Médiateur en Assurances</u>, traduit la volonté des membres de l'ACA de trouver des solutions extra-judiciaires aux litiges et d'éviter dans la mesure du possible des procès longs et coûteux.

L'organisme qui fonctionne sous forme paritaire ULC / ACA a comme mission prioritaire de concilier les parties. En cas de non-conciliation, il émet un avis motivé (en équité ou en droit), mais non contraignant pour les parties.

Le recours à l'organisme de médiation est ouvert aux personnes physiques résidant au Luxembourg pour des contrats d'assurance non professionnels, non-vie et vie.

Le médiateur peut également être saisi par des personnes physiques ne résidant pas au Luxembourg pour des contrats d'assurance conclus avec des compagnies d'assurance établies au Luxembourg.

En 2014, le médiateur a été saisi de 38 dossiers.



Le <u>Fonds de Garantie Automobile</u> a pour missions "classiques" dans les limites et aux conditions déterminées par le législateur, de réparer les préjudices causés sur le territoire luxembourgeois par un véhicule non-assuré, un véhicule non-identifié (délit de fuite) ou un véhicule couvert par une entreprise d'assurance insolvable.

Le Fonds intervient également au bénéfice des victimes visitantes au cas où l'assureur étranger concerné n'a pas désigné de représentant sur le territoire luxembourgeois ou dans l'hypothèse où un tel représentant reste inactif.



Le <u>Bureau</u> <u>Luxembourgeois</u> assume à l'égard des personnes lésées la charge de réparer, conformément à la législation luxembourgeoise en vigueur, les dommages causés au Luxembourg par des véhicules immatriculés à l'étranger.

AUTRES PARTENAIRES

AGERE Association des gestionnaires

de réassurances

L'Association des Gestionnaires de Réassurances (AGERE), dont l'ACA assume le Secrétariat Général moyennant une participation au budget de l'ACA, est présidée par M. Philip ASPDEN. M. Marc HENGEN assure la fonction de Secrétaire Général de l'AGERE.

Parmi les thèmes abordés lors de l'année 2014, on peut notamment citer :

- Analyse SWOT;
- Projet de lettre circulaire du CAA visant à refixer les taux d'intérêt techniques;
- APRGD Intermédiaires PSA;
- APRGD Fonds de Garantie;
- Projet de loi en matière d'implémentation de Solvabilité II;
- Reporting / Proportionnalité;
- Protected Cell Companies (PCC);
- Special Purpose Vehicles (SPV);
- Organisation de l'European Captive Forum 2014.

Il est à noter que l'AGERE a opté en 2014 pour le statut de membre associé auprès de l'ACA. Depuis, l'AGERE a effectué un recentrage autour des gestionnaires de captives d'assurances et de réassurances. Les sujets spécifiques au métier des gestionnaires de captives seront ainsi traités dans le cercle restreint de l'AGERE alors que les questions macroéconomiques concernant le secteur de la réassurance seront abordées au sein de la Commission Réassurance de l'ACA.



L'<u>Association</u> <u>Luxembourgeoise</u> <u>des</u> <u>Actuaires</u> regroupe quelque 130 actuaires actifs sur le marché luxembourgeois. L'ALAC organise régulièrement des manifestations ouvertes à tous sur des sujets ayant trait à l'actuariat. Les conférences qui ont eu lieu en 2014 et auxquelles les membres de l'ACA ont également été invités, sont les suivantes :

- Analyse intuitive de la situation budgétaire et monétaire (23,01,2014);
- Les nouveaux enjeux fiscaux et réglementaires de l'assurance (13.01.2014) (en collaboration avec Deloitte);
- « Forward Looking Assessment of the Undertaking's Own Risks »: une approche pratique basée sur les principes de l'ORSA (13 octobre 2014);
- Solvabilité II: point de situation après l'adoption des mesures d'implémentations (25 novembre 2014);
- Journée de formation consacrée à la réassurance (16 décembre 2014).

A partir de 2015, l'ACA assume le secrétariat de l'ALAC.



L'Association pour la Santé au Travail du Secteur Financier (ASTF) est un service inter-entreprises qui organise des services de santé au travail d'une grande partie des entreprises du secteur financier à Luxembourg.

Le nombre d'examens réalisés dans le cadre d'une visite d'embauche est de 6345 pour 2014, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à 2013 (4.886 personnes vues).

L'ACA est représentée au Conseil d'Administration de l'ASTF par M. Christian EILERT.

LES CONFERENCES ET ÉVÉNEMENTS DE L'ACA

10x6 Place Financière (29/01/2014)



Lors de la conférence ≪ 10x6 Place Financière », organisée par le paperJam Business Club en date du 29 janvier, M. Marc HENGEN est intervenu sur le sujet « les Professionnels du Secteur de l'Assurance (PSA) ≫, où il a évoqué les caractéristiques des PSA et les opportunités pour le Luxembourg. Ce 10x6 avait pour vocation de tracer les perspectives du secteur ainsi que les sentiers de développement et de renforcement de l'attractivité du pays.

Masterclass in microinsurance (18/03/2014)



Le Microinsurance Network a collaboré avec l'ACA à l'établissement de la « Masterclass microinsurance », placée sous le thème de « the magical balance: client value and business case ». S'appuyant sur trois ans de recherche avec de nombreux programmes en micro-assurance à travers

le monde, les principaux acteurs du « Microinsurance Centre's Microinsurance Learning & Knowledge Project » ont présenté les idées et les leçons apprises au sujet de la valeur de la micro-assurance pour les clients à faible revenu.

Conférence KPMG ≪ FATCA - IGA signed ≫ (01/04/2014)



En date du 1 avril 2014, KPMG Luxembourg a organisé un séminaire traitant de FATCA suite à la signature de l'IGA entre le Luxembourg et les Etats-Unis. En tant que représentant du secteur de l'assurance, M. Christian EILERT a participé à la table ronde aux côtés de M. Alphonse BERNS, ambassadeur du Luxembourg à Rome, M. Frédéric BATARDY, KBL European Private Bankers et M. Gérard LAURES, Partner auprès de KPMG.

Conférence FATCA organisée par l'ACA (20/05/2014)



Suite à la signature de l'Intergovernmental Agreement entre le Luxembourg et les Etats-Unis, l'ACA a tenu en date du 20 mai 2014 une séance d'information consacrée à la présentation du projet des « ACA FATCA Guidelines » élaborés en étroite concertation avec les membres de l'ACA. En guise d'introduction, M. Christian EILERT y a présenté les tenants et aboutissants des guidelines avant que Mme Valerie MARIATTE-WOOD exposa les aspects pratiques « assurantiels » en matière de KYC et de reporting.

<u>1er Bauschadenforum organisé en collaboration avec</u> <u>l'OAI (26/06/2014)</u>

En collaboration avec l'OAI (Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils) et Marsh Luxembourg, l'ACA a participé à l'organisation d'un séminaire thématisant les sinistres dans la branche de la construction et la responsabilité des architectes et ingénieurs-conseils. Après que des représentants du Foyer, de Lalux et de Bâloise ont évoqué plusieurs exemples de sinistres concrets dans les domaines de la conception, du gros œuvre et des menus ouvrages, M. Marc HENGEN a clôturé la séance.

LES MISSIONS DE PROMOTION ORGANISÉES PAR LFF

12ème International CIFA Forum Monaco (23-25/04/2014)



A l'occasion du 12ème CIFA (Convention of Independent Financial Advisors) Forum, qui s'est tenu en date du 23 au 25 avril 2014 dans la Principauté de Monaco, M. Marc HENGEN et une délégation de représentants de Lombard International Assurance, Foyer International, IWI International Wealth Insurer et Swiss Life ont exposé les atouts de la place financière du Luxembourg et les avantages de l'assurance-vie luxembourgeoise en particulier.

Lors de la présentation placée sous le thème de «l'assurance-vie: Luxembourg, un centre international d'expertise», M. Marc HENGEN a présenté auprès des IFA (conseillers financiers, gestionnaires de fortune, sociétés de gestion, banques privées,…) les données clefs ainsi que les prérogatives intrinsèques en matière réglementaire du secteur d'assurance luxembourgeois.

Visite d'Etat en Pologne (6-9/05/2014)

La Chambre de Commerce a organisé, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Economie, le Ministère de Finances, l'Ambassade du Luxembourg à Varsovie et les agences de promotion Luxembourg for Business et Luxembourg for Finance, une mission économique multisectorielle à Varsovie (Pologne). Cette mission officielle a été coordonnée dans le cadre de la visite d'Etat de Leurs Altesses Royales, le Grand-Duc et la Grande-Duchesse de Luxembourg.

Le programme de la mission s'est déroulé du 6 au 9 mai 2014 et comportait, entre autres, des rencontres b2b, un séminaire suivi de tables rondes sectorielles et une réception officielle.

Lors d'une break-out session dédiée à la finance, M. Marc HENGEN a exposé les avantages du Luxembourg en tant que centre d'expertise international en matière d'assurance-vie.

Cette mission a permis à l'ACA non seulement de s'informer sur les développements récents de l'économie polonaise, mais également d'identifier de nouveaux débouchés pour les produits d'assurance luxembourgeois.

Financial Seminar à Milan (2/12/2014)



L'ACA a participé à un séminaire de la finance en date du 2 décembre 2014 qui s'est déroulé dans la capitale économique de l'Italie en présence du Ministre des Finances, M. Pierre GRAMEGNA. Cette 4ème édition du Financial Seminar à Milan, placé sous le thème «Luxembourg: s'appuyer sur l'expérience, construire sur l'innovation» était l'occasion pour exposer et promouvoir les différents aspects ainsi que les forces de la place financière luxembourgeoise. L'ACA y avait l'opportunité de présenter les atouts des produits d'assurance-vie luxembourgeois dans un panel dédié. Le secteur de l'assurance luxembourgeois était représenté, outre M. Christian EILERT de l'ACA, par des représentants de IWI International Wealth Insurer, La Mondiale Europartner, Sogelife et Vitis Life.

LfF Asia Mission 2014 (30/06/2014-04/07/2014)



Luxembourg for Finance a organisé une mission financière, conduite par M. Pierre GRAMEGNA, Ministre des Finances et Président de LfF, à Pékin, Shanghai et Singapour entre le 30 juin et le 4 juillet 2014. M. Marc HENGEN a participé à cette mission en tant que représentant du secteur de l'assurance.

ANNEXES

ANNEXE 1: L'ASSOCIATION EN 2014

La gestion de l'ACA est assurée par:

- le Président, le Vice-Président et le Conseil d'Administration;
- le Bureau de l'ACA;
- l'Administrateur-Délégué et le Directeur ;
- le Comité de Direction.

■ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

• LES ADMINISTRATEURS

Au 18.03.2015, le Conseil d'Administration se compose des administrateurs suivants:

M. Marc LAUER Président

GROUPE FOYER

M. Pit HENTGEN Vice-Président

LA LUXEMBOURGEOISE

Mme Marie-Hélène MASSARD Vice-Présidente

AXA ASSURANCES

M. Réjean BESNER Membre

SWISS RE INTERNATIONAL

M. Romain BRAAS Membre

BALOISE ASSURANCES

M. Martial de CALBIAC Membre

CAMCA ASSURANCE

M. Jacques FAVEYROL Membre

CARDIF LUX VIE

M. Claude MARX Membre

LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE

M. Luc RASSCHAERT Membre

IWI INTERNATIONAL WEALTH INSURER

M. Beat REICHEN Membre

SWISS LIFE (LUXEMBOURG)

M. Fabrice SAUVIGNON LA MONDIALE EUROPARTNER

Membre

Membre

M. Alain SCHAEDGEN ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG

M. Marc HENGEN

Administrateur-Délégué

ACA

Au cours de l'année 2014, le Conseil d'Administration a pris acte des démissions de MM. Philip ASPDEN (WEST OF ENGLAND), Fabrice BAGNE (CARDIF LUX VIE) et Patrick SCHOLS (IWI).



(d.g.à.d. M. Claude MARX, M. Alain SCHAEDGEN, M. Marc HENGEN, M. Réjean BESNER, M. Romain BRAAS, M. Philip ASPDEN, M. Martial de CALBIAC, M. Patrick SCHOLS, Mme Marie-Hélène MASSARD, M. Beat REICHEN, M. Marc LAUER, M. Fabrice BAGNE, M. Pit HENTGEN, M. Fabrice SAUVIGNON)

• LES ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

Au 18.03.2015, le Conseil d'Administration comprend également 12 Administrateurs Suppléants:

M. Ian BERRY

LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE

M. Daniel FRANK

BALOISE ASSURANCES

M. Bruno GOSSART

ING LIFE LUXEMBOURG

M. Pascal HERRMANN

THE SHIPOWNERS MUTUAL PROTECTION AND

INDEMNITY ASSOCIATION

M. Jean MARCHES

NATIXIS LIFE

M. Alain NICOLAI AXA ASSURANCES M. Romain ROSSETTI

AME LIFE LUX

M. Marc STEVENS

ALTRAPLAN LUXEMBOURG / PRIVATE

ESTATE LIFE

M. Luc THEMELIN

LA LUXEMBOURGEOISE

M. Sébastien VEYNAND GENERALI LUXEMBOURG

M. Gilbert WOLTER FOYER ASSURANCES

Au cours de l'année 2015, le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Mme Marleen VAN MALDEREN.

■ L'HONORARIAT

L'ACA est depuis toujours soucieuse d'établir un pont entre le passé, le présent et le futur. A ce titre, une importance toute particulière a toujours été accordée à l'honorariat :

Sont Présidents honoraires de l'ACA:

M. André BREDIMUS M. Marcel DELL

M. Paul DE COOMAN M. Robert HENTGEN

M. François TESCH

Au mois d'août, l'ACA a appris avec regret le décès de M. Nico REYLAND, ancien membre du Conseil d'Administration de l'ACA pendant de longues années et qui a en outre présidé l'association à 3 resprises.

Sont Administrateurs honoraires de l'ACA:

M. Philip ASPDEN M. Gabriel DEIBENER

M. Paul HAMMELMANN M. Georges HENGEN

M. Henri MARX M. Pierre MERSCH

M. Jean NEUMAN
M. Jean WORRE

■ LE BUREAU DE L'ACA

Le Bureau est composé du Président, des Vice-Présidents ainsi que de l'Administrateur-Délégué de l'ACA. Le Bureau exécute les missions et tâches qui lui sont déléguées par le Conseil d'Administration.

En cas d'urgence, le Bureau peut décider d'une question d'actualité en veillant toutefois soit de ne pas préjuger sur le fond, soit de soumettre la décision par voie écrite pour ratification au Conseil d'Administration

■ LE COMITE DE DIRECTION



M. Marc HENGEN Administrateur-Délégué M. Marc HENGEN a été nommé Administrateur-Délégué de l'ACA en mars 2013. Juriste de formation et assureur de métier, M. Marc HENGEN est, depuis janvier 2010, en charge des groupes de travail auprès d'Insurance Europe et de l'UEL et suite à la mise en place de la nouvelle gouvernance au sein de l'ACA, il s'occupe de la Commission Internationale Non-Vie (CINV) et de la Commission Réassurance.

M. Christian EILERT a été nommé directeur de l'ACA en mars 2013. Economiste de formation, M. Christian EILERT est en charge des questions ayant un caractère économique ou financier et, notamment, des dossiers ayant trait à la taxation et à l'activité vie en LPS et représente l'ACA à ce titre dans plusieurs comités d'Insurance Europe. Il est, en outre, en charge des statistiques du secteur.

M. Christian EILERT





M. Paul-Charles ORIGER Membre du Comité de Direction

Juriste de formation, M. Paul-Charles ORIGER est en charge de tous les dossiers ayant trait au marché indigène et, de manière générale, suit toute activité du secrétariat ayant un caractère juridique. Il est en outre le Secrétaire Général du Bureau Luxembourgeois de la carte verte ainsi que du Fonds de Garantie Automobile. Par ailleurs, il préside les réunions de la Commission Pool des risques aggravés en assurance RC Auto. Il traite également les dossiers de médiation.



M. Alessandro FIORANI

Conseiller

Economiste de formation, M. Alessandro FIORANI assiste le Comité de Direction dans tout dossier relatif aux affaires nationales et européennes.

■ L'ASSISTANCE AU COMITE DE DIRECTION

Est en charge, entre autres, de la comptabilité, du calcul et du suivi du paiement des cotisations et des événements de l'ACA. Mme Annick BECKIUS assume également l'assistance administrative des membres du Comité de Direction.

Mme Annick BECKIUS Secrétaire de Direction





Mme Chantal GANSEN Secrétaire de Direction

Assume, entre autres, l'assistance administrative de M. Marc HENGEN.

Assume, entre autres, l'assistance administrative des membres du Comité de Direction et la mise à jour du site internet de l'ACA.

Mme Patrizia TRASATTI Secrétaire de Direction



■ LE BUREAU LUXEMBOURGEOIS ET LE FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILE



Mme Luciana MOROLLI
Responsable Administrative

Mmes Luciana MOROLLI et Isabelle SPAUTZ assument le suivi administratif des dossiers du Bureau Luxembourgeois et du Fonds de Garantie Automobile, ainsi que des demandes d'information adressées au Fonds de Garantie Automobile en sa qualité de centre d'information.

> Mme Isabelle SPAUTZ Responsable Administrative



ANNEXE 2: LES MEMBRES DE L'ACA

L'ACA représente 70 compagnies d'assurance vie et non-vie, établies à Luxembourg et commercialisant des solutions d'assurances à Luxembourg et sur les marchés étrangers.

Depuis, l'extension de son objet social en mars 2014, l'ACA représente désormais également le secteur de la réassurance luxembourgeois et compte actuellement 11 compagnies-membres de réassurance.

De plus, l'ACA accueille 34 membres associés de différents secteurs d'activité touchant l'assurance.

► Nouveaux membres pour l'année 2014:

• Membres effectifs Non-Vie:

- iptiQ Insurance S.A.
- National General Insurance Luxembourg S.A.

Membres effectifs Vie:

- iptiQ Life S.A.
- National General Life Insurance Luxembourg S.A.
- AFI ESCA Luxembourg S.A.

· Membres effectifs Réassurance:

- Camca Réassurance S.A.
- Casiopea RE S.A.
- DB RE S.A.
- Foyer RE S.A.
- International Shipowners Reinsurance Company S.A.
- KBC Group RE S.A.
- Lalux RE S.A.
- Lau RE S A
- Monceau Euro Risk S.A.
- Spandilux S.A.
- Swiss RE Europe S.A.

· Membres associés:

- AGERE asbl (Association des Gestionnaires des Réassurances)
- PECOMA International
- Independant (Re)insurance Services S.A.
- RR Donnelley S.à.r.l.
- Builders Insurance Holdings S.A.
- Me Carine FEIPEL, Avocat

► Renonciation au statut de membre:

 Primelux Insurance S.A. (depuis le 01 janvier 2015)

► Fusion par absorption:

Fusion par aborption de La Mondiale Europa
 S.A. par La Mondiale Europartner S.A. (Mém B - n.108 du 28 octobre 2014)

► Transfert de portefeuille:

 Transfert de portefeuilles d'assurances vie et non-vie de la succursale belge P&V Assurances S.A. aux entreprises Baloise Assurances S.A. et Baloise Vie S.A. (Mém B - n. 61 du 16 juin 2014)

LES MEMBRES EFFECTIFS NON-VIE

AIG EUROPE LIMITED S.A. - Luxembourg Branch

10B, rue des Mérovingiens

L-8070 Bertrange

Mandataire Général : M. Philippe GOUTIERE

ALLIANZ INSURANCE LUXEMBOURG S.A.

14, boulevard F. D. Roosevelt

L-2450 Luxembourg

Mandataire Général : M. Alain SCHAEDGEN

AM TRUST INSURANCE LUXEMBOURG S.A.

534, rue de Neudorf

L-2220 Luxembourg

Directeur: M. Benjamin BOURSEAU

ARISA ASSURANCES S.A.

5, rue Eugène Ruppert

L-2453 Luxembourg

Directeur: M. Hans PLATTNER

AXA ASSURANCES LUXEMBOURG S.A.

1, place de l'Etoile

L-1479 Luxembourg

Directrice: Mme Marie-Hélène MASSARD

BALOISE ASSURANCES LUXEMBOURG S.A.

23, Z.A. de Bourmicht

L-8070 Bertrange

Directeur Général: M. Romain BRAAS

BUILDERS DIRECT S.A.

253, rue de Beggen

L-1221 Luxembourg

Directeur: M. John S. MORREY

CAMCA ASSURANCE S.A.

32, avenue de la Liberté

L-1930 Luxembourg

Directeur: M. Martial de CALBIAC

COLOMBE ASSURANCES S.A.

2A, place de Paris

L-2314 Luxembourg

Directeur : M. Eric MACE

CREDIT AGRICOLE RISK INSURANCE S.A.

74, rue de Merl

L-2146 Luxembourg

Directeur: M. Claude WEBER

D.A.S. LUXEMBURG S.A.

3, rue Thomas Edison

L-1445 Strassen

Directeur: M. Oliver WIENAND

D.K.V. LUXEMBOURG S.A.

43, avenue J.-F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Directeur: M. Stefan PELGER

ERGO INSURANCE S.A.

55, rue de la Poudrerie

L-1899 Kockelscheuer

Mandataire Général : M. Steve VANACKER

EUROP ASSISTANCE S.A.

12, rue Léon Laval

L-3372 Leudelange

Mandataire Général : M. Jean-Claude STOOS

FOYER-ARAG S.A.

12, rue Léon Laval

L-3372 Leudelange

Directeur: M. Jean ZENNERS

FOYER ASSURANCES S.A.

12, rue Léon Laval

L-3372 Leudelange

Directeur: M. Franck MARCHAND

FOYER SANTE S.A.

12, rue Léon Laval L-3372 Leudelange

Directeur: M. Claus Maria SEILER

GLOBALITY S.A.

13, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg

Directeur: M. Roman BEILHACK

HDI-GERLING ASSURANCES S.A.

2-4, rue du Château d'Eau

L-3364 Leudelange

Directeur: M. Lucien MAES

iptiQ INSURANCE S.A.

2A, rue Albert Borschette

L-1246 Luxembourg

Directeur : M. Réjean BESNER

LA LUXEMBOURGEOISE S.A.

9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange

Directeur: M. Pit HENTGEN

NATIONAL GENERAL INSURANCE LUXEMBOURG S.A.

21, rue Léon Laval

L-3372 Leudelange

Dirigeant agréé : M. Sabine PARCOLLET

SPHINX ASSURANCES LUXEMBOURG S.A.

74, rue de Merl

L-2146 Luxembourg

Administratrice: Mme Barbara BAVAY / Vice-Président: M.

Danilo GIULIANI

SWISS LIFE ASSURANCE SOLUTIONS (LUXEMBOURG) S.A.

23, route d'Arlon L-8009 Strassen

Directeur: M. Nicolas JOLIF

SWISS RE INTERNATIONAL S.E.

2A, rue Albert Borschette

L-1246 Luxembourg

Directeur Général : M. Réjean BESNER

TELEFONICA INSURANCE S.A.

23, rue Louvigny

L-1946 Luxembourg

Directeur: M. Alvaro VILLAMOR GARCIA

THE SHIPOWNERS MUTUAL PROTECTION AND INDEMNITY ASSOCIATION

16, rue Notre-Dame

L-2240 Luxembourg

Directeur: M. Pascal HERRMANN

THE SHIPOWNERS MUTUAL STRIKE INSURANCE ASSOCIATION EUROPE

74, rue de Merl

L-2146 Luxembourg

Directeur: M. Claude WEBER

THE WEST OF ENGLAND SHIPOWNERS MUTUAL INSURANCE ASSOCIATIONS (LUXEMBOURG)

33, boulevard Prince Henri

L-1724 Luxembourg

Directeur Général : M. Thierry BREVET

LES MEMBRES EFFECTIFS VIE

ABN AMRO LIFE S.A.

46, avenue J. F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Directrice: Mme Françoise LECLERCQ

AFI ESCA LUXEMBOURG S.A.

3-7, rue Schiller L-2519 Luxembourg

Directeur: M. Antony CLAUDIN

ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG S.A.

14, boulevard F. D. Roosevelt

L-2450 Luxembourg

Directeur: M. Alain SCHAEDGEN

ALTRAPLAN LUXEMBOURG S.A.

38, Parc d'activités de Capellen L-8303 Capellen

Directeur: M. Marc STEVENS

AME LIFE LUX S.A.

41, rue du Puits Romain

L-8070 Bertrange

Directeur: M. Romain ROSSETTI

ASPECTA ASSURANCE INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

5, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

Directeur: M. Olivier SCHMIDT-BERTEAU

ATLANTICLUX LEBENSVERSICHERUNG S.A.

4A, rue Albert Borschette

L-1246 Luxembourg

Administrateur: M. Michael EMMEL

AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG S.A.

1, place de l'Etoile

L-1479 Luxembourg

Directrice: Mme Marie-Hélène MASSARD

BALOISE VIE LUXEMBOURG S.A.

Atrium Businss Park 23, Z.A. de Bourmicht

L-8070 Bertrange

Directeur Général : M. Romain BRAAS

CALI EUROPE S.A.

31-33, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg

Directeur: M. Guy VAN DEN BOSCH

CAMCA VIE S.A.

32, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg

Directeur: M. Martial de CALBIAC

CARDIF LUX VIE S.A.

23-25, avenue de la Porte Neuve

L-2227 Luxembourg

Administrateur-Délégué : M. Jacques FAVEYROL

CMI INSURANCE LUXEMBOURG S.A.

Centre Orchimont - Bâtiment C

36, Rangwée

L-2412 Luxembourg

Directrice: Mme Sandrine PUCILLI

DB VITA S.A.

2, rue Konrad Adenauer L-1115 Luxembourg

Directeur: M. Frank BREITING

EURESA LIFE S.A.

B.P. 1611

L-1016 Luxembourg

Directeur: M. Bernard DUFOURNY

FOYER INTERNATIONAL S.A.

46, rue Léon Laval

L-3372 Leudelange

Directeur: M. Jean-Louis COURANGE

FOYER VIE S.A.

12, rue Léon Laval L-3372 Leudelange

Directeur Général : M. Philippe BONTE

GENERALI LUXEMBOURG S.A.

40, rue de la Vallée L-2661 Luxembourg

Directeur: M. Sébastien VEYNAND

IMPERIO LUXEMBOURG S.A.

7, rue Goethe

L-1637 Luxembourg

Directeur Général : M. Gustavo Aguiar FRAZAO

ING LIFE LUXEMBOURG S.A.

3, rue Jean Piret

L-2350 Luxembourg

Directeur: M. Pieter COOPMANS

INTEGRALE LUXEMBOURG S.A.

4-6, avenue de la Gare L-1610 Luxembourg

Directeur Général : M. Luc GASPARD

iptiQ LIFE S.A.

2A, rue Albert Borschette

L-1246 Luxembourg

Directeur : M. Réjean BESNER

IWI INTERNATIONAL WEALTH INSURER S.A.

2, rue Nicolas Bové

L-1253 Luxembourg

Directeur Général : M. Luc RASSCHAERT

KAUPTHING LIFE & PENSION LUXEMBOURG S.A.

35A, avenue J. F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Directeur : M. Stephen BRIGHT

LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A.

4, rue Lou Hemmer

L-1748 Luxembourg

Directeur: M. Claude MARX

LA LUXEMBOURGEOISE VIE S.A.

9, rue Jean Fischbach

L-3372 Leudelange

Directeur: M. Pit HENTGEN

LA MONDIALE EUROPARTNER S.A.

23, rue du Puits Romain

L-8070 Bertrange

Directeur Général : M. Fabrice SAUVIGNON

NATIONAL GENERAL LIFE INSURANCE EUROPE S.A.

21, rue Léon Laval

L-3372 Luxembourg

Dirigeant agréé : Mme Sabine PARCOLLET

NATIXIS LIFE S.A.

51, avenue J. F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Directeur Général : M. Jean MARCHES

NORD EUROPE LIFE LUXEMBOURG S.A.

62, rue Charles Martel

L-2134 Luxembourg

Directeur: M. Hervé BERNARD

PRIVATE ESTATE LIFE S.A.

38, Parc d'activités de Capellen

L-8303 Capellen

Directeur : M. Marc STEVENS

R+V LUXEMBOURG LEBENSVERSICHERUNG S.A.

4, rue Thomas Edison

L-1445 Luxembourg

Directeur: M. Stefan HONECKER

RAIFFEISEN-VIE S.A.

12, rue Léon Laval L-3372 Leudelange Administrateur : M. Philippe BONTE

SKANDIA LIFE S.A.

18-20, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg Directeur: M. Alain ESQUIROL

SOGELIFE S.A.

28-32, place de la Gare L-1616 Luxembourg Directeur: M. Jean ELIA

SWISS LIFE (LUXEMBOURG) S.A.

25, route d'Arlon L-8009 Strassen CEO: M. Beat REICHEN

SWISS LIFE PRODUCTS (LUXEMBOURG) S.A.

23, route d'Arlon L-8009 Strassen

Directeur: M. Nicolas JOLIF

SWISS LIFE INSURANCE SOLUTIONS (LUXEMBOURG) S.A.

23, route d'Arlon L-8009 Strassen

Directeur: M. Nicolas JOLIF

VITIS LIFE S.A.

2, boulevard Emmanuel Servais L-2535 Luxembourg Directeur: M. Nicolas LIMBOURG

VORSORGE LUXEMBURG S.A.

15, rue de Flaxweiler L-6776 Grevenmacher Directeur: M. Rainer SCHU

ZURICH EUROLIFE S.A.

37, rue du Puits Romain L-8070 Bertrange

Directeur: M. Xavier NEVEZ

LES MEMBRES EFFECTIFS RÉASSURANCE

CAMCA REASSURANCE S.A.

32, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg Directeur : M. Martial de CALBIAC

CASIOPEA RE S.A.

26, rue Louvigny L-1946 Luxembourg

Directeur: M. Alvaro VILLAMOR GARCIA

DB RE S.A.

2, boulevard Konrad Adenauer L-1115 Luxembourg Directrice: Mme Sandra GOZEMBA

FOYER RE S.A.

12, rue Léon Laval L-3372 Leudelange

Directeur: M. René ARNOLDY

INTERNATIONAL SHIPOWNERS REINSURANCE COMPANY S.A.

33, boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg

Directeur: M. Thierry BREVET

KBC GROUP RE S.A.

4, place de la Gare L-1616 LUXEMBOURG Directeur : M. Ivo BAUWENS

LALUX RE S.A.

9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange

Directeur : M. Pit HENTGEN

LAU RE S.A.

2A, place de Paris L-2314 Luxembourg Directeur : M. Eric MACE

MONCEAU EURO RISK S.A.

32, boulevard Marcel Cahen L-1311 Luxembourg Directeur: M. Gilles DUPIN

SPANDILUX S.A.

16, rue Notre-Dame L-2240 Luxembourg

Directeur: M. Pascal HERRMANN

SWISS RE EUROPE S.A.

2A, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg

Directeur : M. Réjean BESNER

LES MEMBRES ASSOCIES

ACCENTURE (LUXEMBOURG) Sàrl

46A, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg M. Pascal DENIS / M. Laurent MOSCETTI

AGERE asbl

12, rue Erasme L-1468 Luxembourg M. Hervé MONIN / M. Claude WEBER

ALLEN & OVERY LUXEMBOURG

33, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg Me Pierre SCHLEIMER

AON GLOBAL RISK CONSULTING Sarl

534, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg M. Fabrice FRERE

AQUILA RISK SOLUTIONS Sarl

12, rue Jean Engling L- 1466 Luxembourg M. Edouard KUTTER

ARENDT & MEDERNACH

14, rue Erasme L-2082 Luxembourg Me Catherine BERNARDIN

BAKER & McKENZIE

10-12, boulevard F. D. Roosevelt L-2450 Luxembourg Me Jean-François FINDLING

BONN & SCHMITT

22-24, rives de Clausen L-2165 Luxembourg Me Guy ARENDT / Me Alain GROSJEAN

BSB LUXEMBOURG S.A.

7A, rue des Mérovingiens L-8070 Bertrange M. Marc BULS

BUILDERS INSURANCE HOLDINGS S.A.

69, rue Hobscheid L-8422 Steinfort M. John S. MORREY

Me CARINE FEIPEL, AVOCAT

19, rue Jean-François Boch L-1244 Luxembourg

CLIFFORD CHANCE LUXEMBOURG

10, boulevard Grande-Duchesse CharlotteL-1310 LuxembourgMe Christian KREMER

DARAG INSURANCE AND REINSURANCE

Hafenstrasse 32a D-22880 WEDEL M. Arndt GOSSMANN / M. Marc TROCH

DELOITTE S.A.

560, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg M. Thierry FLAMAND / M. Jérôme LECOQ / M. Joël VANOVERSCHELDE

DSM DI STEFANO MOYSE

B.P. 2648 L-1026 Luxembourg Me François MOYSE

ELVINGER, HOSS & PRUSSEN

2, place Winston Churchill L-1340 Luxembourg Me Pit RECKINGER

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION (EFA)

2, rue d'Alsace L-1017 Luxembourg M. Thomas SEALE

EY LUXEMBOURG S.A.

7, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach M. Jean-Michel PACAUD

FORSIDES ACTUARY

Am Hock 2 L-9991 Weiswampach M. Thierry DELVAUX

INDEPENDENT (RE)INSURANCE SERVICES S.A.

253, rue de Beggen L-1221 Luxembourg M. John Simon MORREY

KPMG LUXEMBOURG S.C.

39, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg M. Georges BOCK

LINKLATERS LLP LUXEMBOURG

35, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg Me Guy LOESCH

MOLITOR

8, rue Sainte Zithe L-2763 Luxembourg Me Michel MOLITOR

MUNCHENER RUCKVERSICHERUNGSGESELLSCHAFT

Kö niginstrasse 107 D-80802 MUNCHEN M. Michel RANISE / M. Andreas SCHUSTER

NUCLEAR INDUSTRY REINSURANCE ASSOCIATION (NIRA)

15, Syrdallstroos L-6850 Manternach M. Daniel VAN WELKENHUYZEN

PECOMA INTERNATIONAL S.A.

11-13, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange M. Fernand GRULMS

PHILIPPE & PARTNERS

41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg Me Marc GOUDEN

PRAGMA CONSULT S.A.

7 ZAI Bourmicht L-8070 Bertrange M. Sylvain GLESENER

PRICEWATERHOUSECOOPERS Sarl

B.P. 1443 L-1014 Luxembourg M. Didier MOUGET / M. Matt MORAN

PRIVATE INSURER S.A.

7, avenue Tedesco B-1160 Bruxelles Mme Barbara DE BEURME / M. Jean-François LYCOPS

RR DONNELLEY S.à.r.l.

11, boulevard Royal L-2449 Luxembourg M. André LAFEBER

SCHILTZ & SCHILTZ

2, rue du Fort Rheinsheim L-2419 Luxembourg Me Franz SCHILTZ

SCOR GLOBAL LIFE

87, boulevard Brand Whitlock B-1200 Bruxelles Mme Annie LAFORET

VILRET AVOCATS

28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg Me Karin VILRET

ANNEXE 3:

IMPRESSIONS DE L'ACA INSURANCE DAY 2014



(M. Victor ROD)



(Break-out Session - Freeport Luxembourg: opportunités pour le secteur financier et d'assurance luxembourgeois)



(Séance Académique)



(M. Claude WIRION)



(d.g.à.d. M. Pit HENTGEN, Mme Annick FELTEN)



(d.g.à.d. M. Pierre GRAMEGNA, M. Marc HENGEN, M. Marc LAUER, M. Bruno COLMANT)

